

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MOTIVÉ

Par Delphinesss Postée le 26/08/2023 16:30

Bonjour Suite à ma suspension de permis je ne veux plus boire une goutte d'alcool . Première fois que je conduisait en 28 ans de permis avec quatre bière dans le sang . La honte Mais je sais que j'ai un soucis avec alcool je suis capable pas boire pendant deux jours mais pas plus . Depuis cet été j'ai vraiment explosé la consommation. J'ai parlé avec mon médecin pour la première fois . Je vais me faire aider . Je voulais me sent capable seule mais j'ai peur de faire une crise d'épilepsie ou convulsions car j'ai lu cela . Mais je vais demander de l'aide auprès infirmière de ma ville car je veux plus boire . Le vrai déclic le permis. J'ai vraiment honte et je le vie très mal car jamais eu à faire à la justice. Je suis très angoissée depuis C'est un cercle vicieux. J'ai toujours un peu bu mais là c'est beaucoup je trouve . Je bois tranquille seule chez moi

Mise en ligne le 29/08/2023

Bonjour,

La suspension de votre permis vous conduit à reconsidérer votre rapport à l'alcool et il n'y a pas à en avoir honte. Il faut souvent des déclencheurs pour se remettre en question et amorcer des changements. Nous comprenons que cela vous angoisse et vous mette une certaine pression mais vous avez franchi le pas de parler à votre médecin de vos difficultés et décidé de vous faire aider.

Il existe dans votre ville un lieu de consultation spécialisé où vous pourriez être reçue et accompagnée dans votre démarche. Une prise en charge adaptée à votre situation vous sera proposée afin de mener à bien et en toute sécurité votre objectif de sevrage. Nous vous joignons les coordonnées en bas de message. Les consultations dans ce centre sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Si besoin de revenir vers nous, de prendre le temps d'échanger avec un(e) écoutant(e), n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

CSAPA- ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 19- CONSULTATION DE PROXIMITÉ DE TULLE

25 Quai Gabriel Péri
19000 TULLE

Tél : 05 55 74 04 45

Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-de-brive-

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (Brive)

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Je bois, j'ai honte"
- "Je souhaiterais être aidé"